Portrait de la main-d'œuvre en santé

Depuis octobre 2023, le gouvernement manitobain a augmenté les effectifs en santé de 3 397 dans l'ensemble de la province. Cette donnée inclut les médecins, les médecins résidents, les infirmières, les sages-femmes, les aides en soins de santé et les professionnels paramédicaux.

Par profession (dans l'ensemble de la province, nombre net d'ajouts)

Aides en soins de santé	1 476
Infirmières et infirmiers (y compris prédiplômés)	1 100
Médecins (autorisés)	285
Professionnels paramédicaux	401
Sages-femmes	5
Adjoints et adjointes au médecin	38
Médecins résidents	92

Par région et autorité régionale (médecins et médecins résidents exclus)

Office de Winnipeg	1 295
Southern Health–Santé Sud	460
Entre-les-Lacs et Est	378
Santé Prairie Mountain	342
Office du Nord	85
Action cancer Manitoba	58
Soins communs	666

Par établissement (quelques-uns seulement; médecins et médecins résidents exclus)

Centre des sciences de la santé	653
Hôpital général de Saint-Boniface	350
Hôpital Grace	158
Centre de santé Misericordia	81
Hôpital général Victoria	57
Seven Oaks General Hospital	22
Centre de santé régional de Selkirk	107
Centre de santé régional de Brandon	51
Centre de santé régional de Dauphin	19
Hôpital Ste. Anne Hospital	9
Concordia Hospital	80
Centre de santé de Boundary Trails	52
Centre de santé régional de Bethesda	27
Hôpital général de Thompson	24
St. Anthony's General Hospital	7

MÉTHODE

Le gouvernement manitobain suit le nombre net de nouveaux travailleurs et travailleuses de la santé en calculant les ajouts (embauches, retours, mutations d'entrée), puis en soustrayant les pertes (démissions, retraites, mutations de sortie). Les données sont déclarées par catégorie de fournisseurs.

- Le nombre d'infirmières, d'aides en soins de santé, d'adjoints au médecin, d'assistants cliniques et de professionnels paramédicaux est suivi à partir de données salariales obtenues de chaque organisme de prestation de services de santé : Soins communs, Office régional de la santé de Winnipeg, Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est, Santé de Prairie Mountain, Southern Health–Santé Sud, Office régional de la santé du Nord et Action cancer Manitoba.
- Ces données ne concernent que la main-d'œuvre à temps plein et à temps partiel et n'incluent pas les employés occasionnels ni le personnel des organismes de type 2, des cliniques privées ou des établissements privés (établissement de soins de longue durée, p. ex.).
- Dans le cas des sages-femmes, des médecins résidents et des médecins, les données sont suivies à l'aide des données sur les permis d'autorisation d'exercer en vigueur auprès des ordres de réglementation. Elles incluent notamment les médecins indépendants, comme les médecins de famille, et les sages-femmes en exercice.
- Les médecins résidents passent normalement d'un permis de résident à un permis de médecin après leur formation. Ces transitions n'occasionnent pas systématiquement une perte dans le système.
- Une liste complète des catégories de fournisseurs comprises dans chaque groupe figure à l'annexe A.

Cette méthode garantit la comparabilité entre les périodes de rapports et prévient le double comptage.

Annexe A

Catégories de fournisseurs	**Poste**
Soins infirmiers	Infirmières autorisées
	Infirmières auxiliaires autorisées
	Infirmières psychiatriques autorisées
	Infirmières praticiennes
	Infirmières prédiplômées
Aides en soins de santé	Aides en soins de santé
	Aides en soins de santé non certifiés
Services paramédicaux – Services d'intervention d'urgence	Paramédicaux
	Paramédicaux en soins primaires
	Paramédicaux en soins intermédiaires
	Paramédicaux en soins avancés
	Répondants médicaux d'urgence
Services paramédicaux – Services de diagnostic	Techniciens et technologues en tomodensitométrie et en électrocardiographie
	Techniciens et technologues en échocardiographie
	Techniciens de laboratoire et techniciens en diagnostic
	Techniciens de laboratoire médical
	Techniciens et technologues en imagerie par résonance magnétique

	Technologues en radiation médicale
	Techniciens et technologues en ultrasonographie (échographie)
Services paramédicaux – Autres	Audiologistes
	Ergothérapeutes
	Physiothérapeutes
	Aides et assistants en réadaptation
	Thérapeutes respiratoires
	Orthophonistes
	Postes techniques et professionnels

Stratégie gouvernementale pour accroître le recrutement de personnel de la santé

Le gouvernement manitobain met en œuvre une stratégie globale pour recruter, former et maintenir en poste les travailleurs et travailleuses de la santé partout dans la province :

- 770 millions de dollars pour le personnel de première ligne et 1,2 milliard de dollars au total pour améliorer les salaires, les avantages sociaux et les conditions de travail;
- 176 nouvelles places de formation en soins infirmiers, en résidence, en services de laboratoire et de radiographie et en services paramédicaux, ainsi que 10 millions de dollars pour agrandir le campus Bannatyne de l'Université du Manitoba;
- ajout de places de formation pour les adjoints au médecin, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes, les diplômés internationaux en médecine et les médecins résidents;
- lancement d'un programme de technologue en IRM à admission directe à l'automne 2026;
- 55 millions de dollars pour accroître la capacité diagnostique et chirurgicale, y compris l'unité mobile de services d'IRM qui sert Thompson et The Pas;
- 97 nouveaux lits dotés en personnel cette année (60 en soins de courte durée, 10 en soins intensifs, 27 en soins transitoires), ainsi qu'un financement permanent pour accroître le nombre de lits en soins intensifs de 101 à 131 et pour ajouter 13 nouveaux lits d'hébergement intégré;
- réduction du recours aux agences en augmentant l'équipe provinciale de soins infirmiers itinérants à 219 membres;
- efforts de recrutement et de maintien en poste de travailleurs et travailleuses instruits à l'étranger ou provenant de l'extérieur de la province, par l'entremise du Bureau du maintien en poste et du recrutement en soins de santé;
- lancement de programmes de microcertification pour les aides en soins de santé et assouplissement des exigences relatives aux permis pour les infirmières retraitées;
- augmentation de l'offre de formation en milieu nordique et rural, y compris l'ajout de places pour les professionnels paramédicaux et les aides en soins de santé et de nouvelles infrastructures de salles d'urgence;

- amélioration de la culture organisationnelle (horaires souples, services de garde en hôpital, soutien à la sécurité, tournées d'écoute et mobilisation directe du personnel);
- intégration du recrutement et de la formation de personnel dès le début des nouveaux projets d'infrastructure, des salles d'urgence aux centres diagnostiques.

Sécurité

En septembre 2025, 107 agentes et agents de sécurité en établissement avaient été formés et affectés dans des établissements de santé partout au Manitoba, y compris au Centre des sciences de la santé, à Selkirk, à Saint-Boniface, à Victoria et à Brandon. Ils constituent la majorité de l'effectif autorisé de 126,6 agents, et d'autres agents sont en processus d'embauche ou de formation pour atteindre l'effectif complet. De plus, il y a des agentes et agents compétents de sécurité des personnes formés dans les établissements de santé dans l'ensemble de la province.

Au Centre des sciences de la santé, de nouvelles mesures, inspirées par la rétroaction du personnel et du syndicat, ont été introduites au cours des deux dernières années. Mentionnons notamment les suivantes : ajout de lumières et de caméras, cartes d'entrée sécurisées pour le personnel, points d'accès publics réduits, détecteurs d'armes alimentés par l'IA dans les services d'urgence pour adultes et pour enfants et au centre d'intervention d'urgence en santé mentale, et augmentation du nombre de patrouilles régulières sur le campus. Les procédures de confinement souple ont également été renforcées afin d'assurer des alertes en temps réel en cas de menaces à la sécurité.

De plus, un comité mixte sur la sûreté et la sécurité a été mis sur pied. Il rassemble des syndicats, du personnel de première ligne, la police et des corps dirigeants en santé, chargés d'étudier les problèmes persistants et de coordonner des améliorations. Ce travail se poursuivra en vertu de l'engagement du gouvernement du Manitoba à assurer des hôpitaux sûrs pour le personnel, la patientèle et les visiteurs.